

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 125 (1999)
Heft: 23/24

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Quels architectes pour quelle cité? »

Le forum organisé par la SIA Vaudoise fait salle comble

Intitulé « Quels architectes pour quelle cité ? », un forum de discussion dirigé par Alain Campiotti, journaliste, rédacteur en chef adjoint du quotidien *Le Temps* a abordé la question de la formation des architectes dans notre pays, telle qu'elle est envisagée aujourd'hui et telle qu'elle serait souhaitable pour demain. Guère anodin, le choix du lieu de cette réunion organisée le 23 novembre dernier à l'initiative de la SIA vaudoise rappelait la fragilité de notre environnement bâti : la cafétéria du personnel de la Vaudoise Assurances fut, on s'en souvient, menacée il y a peu des plus graves atteintes¹.

Pour entamer la discussion, Dimitri Papadaniél, architecte, président de la SIA vaudoise, a choisi de mettre en évidence l'interdépendance de trois acteurs – les autorités, la SIA et les écoles – dans le débat sur la formation des architectes. Selon lui, l'architecture se revendique comme un projet de société, alors même qu'elle n'est plus reconnue d'intérêt public. Il importerait donc de faire progresser la légitimité du métier d'architecte auprès de la population. Dans ce but, il lui apparaît nécessaire de conserver un haut niveau de formation dans nos écoles, attendu que l'architecte doit être capable de gérer à la fois le temps, l'espace et les finances. Un enseignement centré sur l'apprentissage et la pratique du projet demeure à ses yeux essentiel pour satisfaire à ces objectifs, sans oublier toutefois la prise en compte d'un nombre toujours grandissant de facteurs (tels le développement durable, l'écologie ou l'économie) qui découlent directement de l'augmentation constante des exigences des usagers.

L'influence de la modification des outils de conception et de représentation de l'architecture a été l'objet central de l'intervention de René Vittone, architecte, directeur adjoint du département « Architecture et territoire » de la Haute école de la Suisse italienne. Il a rappelé que, dans un contexte où la construction se complexifie toujours davantage et où les moyens techniques sont en constante évolution, le nombre de spécialistes intervenant sur un même objet est aujourd'hui considérable. Dès lors, comment l'architecte pourrait-il tout savoir, tout connaître ? Il s'agit tout simplement d'une mission impossible. À son avis, la pluridisciplinarité dont se prévaut l'architecte implique que sa formation ne vise pas la maîtrise des multiples domaines spécialisés intervenant dans le cycle complet de vie d'un bâtiment, mais intègre plutôt l'apprentissage de la langue propre à ces domaines. En effet, l'architecte se doit d'être un généraliste pouvant dialoguer et communiquer avec les spécialistes sans devoir lui-même se spécialiser dans toutes les matières concernées.

Dominique Rosset, architecte, Doyen du département d'architecture de l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg, sou-

haite pour sa part que l'architecte formé dans les HES puisse être considéré comme un architecte à part entière et non comme un simple exécutant. Il s'inquiète à propos de la reconnaissance européenne des diplômes, dans un contexte politique où l'on ne semble pas pressé de reconnaître la valeur de la filière de l'apprentissage.

Est-il toujours correct de proposer une formation de généraliste dans un monde de spécialistes ? Cela ne revient-il pas à offrir une formation sans débouché ? En réponse à ces questions, Claude Morel, architecte, chef du département d'architecture de l'EPFL affirme que dans le monde de la construction c'est justement cette vision multiple qui est indispensable. Par ailleurs, la « pluri-formation » des architectes permet également de décloisonner les rôles et de diversifier les débouchés. On peut ainsi voir aujourd'hui apparaître de nouvelles facettes du métier d'architecte : celles du gestionnaire et de l'administrateur du patrimoine et du territoire.

Roger Diener, architecte, Professeur à l'EPFZ, s'est pour sa part demandé quelles conséquences réelles les mutations intervenues au sein de la profession peuvent exercer sur la production architecturale. Malgré l'évolution des outils, de la vocation sociale, des méthodes de travail ou des exigences du marché, ni l'architecture ni son enseignement n'ont selon lui changé ; le projet demeure en effet toujours au centre des préoccupations de l'architecte. Il remarque ensuite qu'un changement dans la pratique d'une profession peut très bien ne générer aucune transformation formelle des objets. Il cite à l'appui de cette thèse la profession du photolithographe, laquelle a pratiquement disparu sans que les journaux n'aient pour autant changé de forme. Dès lors, il se demande si l'inquiétude à propos de l'avenir de la profession d'architecte est vraiment pertinente, attendu que la disparition de celle-ci pourrait ne pas avoir d'incidence sur l'environnement et les villes.

Toujours selon Diener, il existe par ailleurs une interdépendance entre la théorie du projet et la technique de production de la construction. L'architecture n'est pas dissociable de l'architecte, la qualité architecturale dépend directement de la virtuosité de ces concepteurs. Si la Suisse a bénéficié d'une qualité architecturale extraordinaire, c'est parce que celle-ci est en partie basée sur une importante tradition du dessin – dont il décèle la trace chez des concepteurs tels que Valerio Olgiatti, Peter Zumthor ou Mario Botta – qui permet à l'imaginaire d'un projet de se matérialiser. Il conclut en se demandant si la disparition du métier de dessinateur, récipiendaire de cette tradition, ne serait pas plus dommageable que celle de l'architecte.

Charles Kleiber, secrétaire d'Etat à la Science et à la recherche et lui-même architecte de formation, insiste

¹ Voir IAS N° 22 / 12 octobre 1994, pp. 389-404

sur le manque de reconnaissance sociale de l'architecte: notre société nie l'architecture et ceux qui la font. Selon lui, il y a un paradoxe entre l'actuelle concentration, inégalée jusqu'ici, de bons architectes dans ce pays, et le manque de perspectives que les représentants de la profession s'attribuent... Pour renforcer la reconnaissance sociale et la légitimité du rôle de l'architecte, Charles Kleiber suggère de s'appuyer sur quatre conceptions :

- des règles cadres qui permettent une procédure d'arbitrage, une « agora » qui fait la ville;
- un système de tarification qui ne soit ni un cartel, ni un concours sur les honoraires;
- une commande publique qui s'exerce par le biais du concours;
- une formation et une recherche adaptées aux nouveaux enjeux que constituent la ville, le développement durable et le partage des connaissances.

Pour ce faire, l'école d'architecture doit être un lieu d'intégration de la théorie et de la pratique. Parmi les

mesures qu'il propose d'instaurer, la durée des mandats dont bénéficient les professeurs devrait être limitée dans le temps et leur renouvellement soumis à évaluation, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement par une mise à jour continue des savoirs. De plus, ceux-ci devraient être étroitement liés à la pratique afin d'assurer une proximité avec le monde de la construction. Inversement, les bâtisseurs devraient revenir à l'école régulièrement pour assurer leur formation continue, permettre débats et rencontres ; l'école doit devenir un centre de culture architecturale et pas uniquement un lieu de passage pour acquérir une formation de base.

Enfin, enseignement et recherche doivent eux aussi être intimement liés. A cet effet, des moyens de financement pourraient être trouvés auprès du Fonds national pour la recherche scientifique.

KF & FDC

La microtechnique, profession d'avenir

Dans la première parution en français de sa revue *Technoscop*, l'Académie suisse des sciences techniques publie un dossier consacré à la microtechnique.

Technoscop se veut un lieu de dialogue entre la technique, l'industrie et la jeunesse. Aux jeunes confrontés au choix d'études supérieures, ainsi qu'à ceux qui

les guideront dans ces choix, *Technoscop* présente des personnalités et des entreprises suisses. Cette première édition française aborde un domaine pluridisciplinaire dont l'importance ne cesse de croître et où la Suisse jouit d'une position enviable.

FK

Renseignements : <http://www.technoscop.ch/>

Architecture en format mondial

Rassemblés sous le vocable « zoom », dont les organisateurs espèrent qu'il incitera le promeneur à focaliser le regard sur leur initiative, neuf projets ayant conduit leurs auteurs au diplôme d'architecture sont exposés en format mondial sur trente-six panneaux d'affichage publicitaire en ville de Lausanne.

Ce concept de mise en évidence correspond au désir de confronter une ville imaginée à la ville bien réelle qui fut choisie pour prétexte à ces projets, que l'on donne ainsi à voir au chaland de passage suivant le hasard de ses parcours quotidiens. Par effet de rebond, les auteurs espèrent également attirer l'attention du promeneur sur la richesse et la diversité du paysage urbain lausannois, à la fois familier et ignoré. En parallèle à cette quête d'affinités électives dans l'espace citadin, les neuf projets sont réunis pour une exposition publique à l'Espace 16/25. A l'abri des intempéries, une documentation plus large des projets y est proposée.

Exposition « zoom », Affichage public en ville de Lausanne et à l'Espace 16/25, du 6 au 19 décembre 1999

